

Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !



✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier ☎ 04 67 02 10 32

Déclaration préalable Sud Education Hérault

CSA-D du 10 février 2025 – Dotation Collèges

C'est un CSA assez inédit qui est réuni aujourd'hui pour discuter de la répartition des moyens pour la rentrée scolaire 2025 alors que, d'une part, le budget 2025 est tout juste voté et que, d'autre part, les suppressions de divisions sont déjà connues localement, les structures des établissements ayant été données aux chefs d'établissements depuis plus d'une semaine. Les Conseils d'administration sont en cours dans les collèges alors que les dotations horaires n'ont pas encore été présentées en CSA-D. Cette situation est symptomatique du traitement du dialogue social par l'inspection d'académie, l'académie et le ministère. Un peu plus de transparence envers les syndicats serait bienvenue pour nous permettre de travailler sereinement. Cela reflète aussi l'instabilité politique et la navigation à vue que subit l'éducation nationale depuis deux ans : là où on aurait besoin d'anticipation, de prospective et de concertation, nous n'avons jusqu'alors eu droit qu'à des grands chantiers annoncés sans réelle discussion préalable, à des décisions précipitées à la mise en oeuvre chaotique, et à 6 ministres...

Pourtant, l'école est à un point de rupture : elle a besoin de moyens pour répondre aux grands enjeux de société, en particulier en matière de reconversion écologique et de prise en compte des besoins de l'ensemble des élèves. Dans ce contexte, il n'est plus possible de fonctionner en passant systématiquement en force et nous espérons que notre nouvelle ministre va rompre avec son mode de gouvernance qui l'avait conduit, dans d'autres fonctions, à imposer une réforme des retraites impopulaire, très largement combattue par les personnels de l'éducation.

L'école publique va mal et la politique éducative menée jusqu'à depuis 2017 est largement rejetée par les personnels qui revendentiquent de véritables augmentations de salaires, la baisse du nombre d'élèves par classe, une refonte de la formation initiale et continue, une rénovation du bâti scolaire et des moyens pour l'école inclusive.

Nous avons fêté la semaine dernière les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Si de plus en plus d'élèves sont inclus·es dans les classes, les moyens sont encore une fois largement insuffisants pour permettre une inclusion réelle et épanouissante pour les élèves en situation de handicap. Matériel inadapté, formation des personnels insuffisante, moyens humains bien en-dessous des besoins des élèves, AESH précarisé·es qu'on déplace comme des pions au mépris des élèves accompagné·es, moyens de remplacements inexistant refusant l'accès à

l'école des élèves handicapé·es à la moindre absence de leur AESH... Il est temps que les enfants handicapé·es puissent avoir accès à une école qui s'adapte à leur handicap et permet l'inclusion de toutes et tous.

Les dations des collèges de l'Hérault arrive dans ce contexte de crise importante dans l'éducation nationale, frappée de plein fouet par ce budget d'austérité. La suspension du Pass Culture, le flou sur sa remise en place, l'annonce de la fin des AET dans notre département affectent les personnels de nos établissements.

Après 5 années de baisse, en pleine crise sanitaire, la dotation départementale stagne depuis 3 ans, et confirme le choix pris depuis 2017 d'augmenter la part des HSA dans les dations. Nous vivons notre 7ème dotation depuis la modification des statuts permettant à l'administration d'imposer 2 heures supplémentaires aux personnels enseignants. Quel bilan ?

La part des HSA dans les dations globales était de 5,5 % en 2018, elle est aujourd'hui proche de 8 %. Cela représente l'équivalent de 60 postes supprimés dans le département de l'Hérault.

Sud Education 34 s'interroge sur la situation de plusieurs établissements dans le département :

- le collège Paul Dardé, à Lovèze, perd 3 classes et se voit retirer 85 heures de dotation.
- le collège Ferdinand Fabre à Bédarieux perd 2 classes, se voit retirer 64 heures de dotation pour une baisse de 25 élèves;
- le collège Victor Hugo à Sete qui perd une division avec une prévision d'effectif comparable;
- les collèges Henri IV et Krafft à Béziers, le collège des Escholiers de la Mosson à Montpellier qui présentent des risques de dépassement du seuil de 25 élèves sur plusieurs niveaux.

SUD Education 34 s'interroge aussi sur les dations en REP+ qui ne couvrent pas les besoins. Les établissements concernés financent donc une partie de la pondération par des heures de marges, au détriment d'autres dispositifs.

Sud Éducation 34 revendique :

- la transformation des heures supplémentaires en heures postes**
- L'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire,**
- des dations à la hauteur des besoins dans tous les établissements**
- La baisse des seuils dans tous les collèges du département : 16 élèves en Éducation Prioritaire et 20 élèves en classe ordinaire.**
-
- Sud Éducation 34 soutiendra tous les établissements en lutte sur la question des moyens et des postes, et continuera de mobiliser pour obtenir une amélioration des conditions de travail pour les personnels, et d'étude pour les élèves.**